

**NOTICE D'UTILISATION  
DYNAMOMETRE  
MECANIQUE DIN 12**

**BP 43 – 77872 MONTEREAU Cédex – Tél : 01 64 70 25 98 – Fax : 01 64 70 25 34 –**

**Web : <http://www.timber.fr>**

RC Montereau 90 B 70 – Siret : B 353 647 241 00010 – Code NAF : 516 K – N° Ident. CEE : FR 64 53 647

## I – CONFIGURATION

- A/1 Le Dynamomètre DIN 12 est un instrument mécanique utilisable pour peser des charges suspendues.
- A/2 Les composants essentiels de cet instrument sont :
- . Boîtier métallique en acier avec déformation mécanique
  - . Transmission mécanique d'amplification des mouvements de déformation mécanique avec aiguille indicatrice
  - . Cadran analogique de lecture
  - . Dispositif manuel de réglage du zéro
  - . Boîtier externe
  - . Accessoires de suspension pour soulever les poids
- A/3 Le boîtier mécanique et les accessoires de suspension sont prévus avec une grande sécurité égale à 5 sur la rupture de charge des matériaux ; compte-tenu de la valeur de la portée maximale de l'appareil.
- A/4 Le poids est visualisé sur le cadran analogique de diamètre de 100 mm grâce à une aiguille qui est déplacée par la traction mécanique de l'amplificateur.
- A/5 Le cadran est protégé par un écran transparent.  
Le boîtier et les parties métalliques apparentes sont protégées par un traitement chimique en superficie et avec des vernis, contre les corrosions ou les intempéries.
- A/6 Le boîtier est équipé de deux manilles qui peuvent recevoir des crochets d'une portée correspondante à celle de l'appareil.
- A/7 L'appareil peut être équipé, à la demande, d'une aiguille ou d'un index de portée maximale, qui sous l'effet de la traction appliquée se déplace avec l'aiguille de lecture. En fin de pesage, après avoir retiré la charge pesée, l'index des maximales reste dans la position indiquée lors de la pesée, correspondant au poids relevé.

## II – UTILISATION

- B/1 L'appareil est doté d'une manille supérieure et inférieure. Ces manilles sont équipées pour recevoir des crochets ayant les dimensions et caractéristiques de la portée maximale du dynamomètre.
- B/2 Equiper les manilles des crochets
- B/3 L'appareil est prêt à être utilisé
- B/4 Suspending l'appareil par le crochet supérieur à l'endroit désiré pour effectuer la pesée.
- B/5 Contrôler que l'aiguille de lecture soit parfaitement alignée au Zéro sur le cadran ; l'appareil est ainsi prêt à peser.
- B/6 Suspending la charge sur le crochet inférieur et effectuer la suspension l'aiguille tourne jusqu'à l'alignement sur le cadran pour indiquer la valeur du poids pesé avec une précision de plus ou moins 1 % de la valeur maximale de pesée de l'appareil.

Le poids indiqué est le poids brut, comprenant les accessoires qui sont ajoutés à l'appareil ( crochet, chaîne, etc...).

Pour avoir le poids net, il est conseillé de tenir compte du poids des accessoires qui ont été ajoutés et de les soustraire du poids indiqué par l'appareil.

Attention : si on relève une distorsion du zéro, lorsque l'appareil n'est pas Chargé, il faut prendre contact avec notre SAV, car cela peut provenir :

- Pesée supérieure à celle nominale de l'appareil
- Chute de l'appareil qui a pu endommager des parties internes de celui-ci

D'autre part il est conseillé un contrôle périodique de l'appareil (au moins une fois par an, Zéro et ensuite avec un poids connu) s'il présente une variation relativement modeste de l'alignement, la correction de l'alignement de l'aiguille avec le zéro du cadran ou bien avec la valeur du poids échantillon peut être effectuée En actionnant la vis qui se trouve sur l'indicateur (retirer l'écran transparent, dans un sens ou un autre jusqu'à l'obtention l'alignement voulu).

Faire cette manipulation avec précaution et très lentement, puis remettre l'écran transparent ainsi que les vis.

## IV – CONSIGNES GENERALES

Pour une bonne préservation de l'appareil et pour un fonctionnement correct il est important de suivre les consignes ci-dessous :

- 1/ Le Dynamomètre DIN 12, est un instrument de mesure et doit être utilisé avec soin. Les chocs et les coups peuvent endommager les composants mécaniques et amplifier la déformation mécanique.
- 2/ Eviter de soulever des poids ou d'effectuer des tractions de force supérieurs à la portée maximum prévue par l'appareil. Dans ce cas, il faut arrêter la pesée pour éviter d'endommager l'appareil.
- 3/ Contrôler durant la levée, le mouvement de l'aiguille. Si l'aiguille se déplace très rapidement vers le fonds de l'échelle de pesée, le poids soulevé est supérieur à la charge maximale de l'appareil. Dans ce cas, il faut arrêter la pesée pour éviter d'endommager l'appareil.
- 4/ Eviter d'utiliser l'appareil pour soulever des charges non alignées. Eviter de manœuvrer les accessoires d'accroche de la charge, lorsque l'appareil est en marche. Eviter que l'appareil soit déplacé avec rudesse avec les accessoires de levage ; ceux-ci doivent s'aligner doucement et automatiquement à la charge.  
  
Si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées, cela peut entraîner des graves incidents sur l'appareil de pesée ainsi que sur les accessoires, manilles, crochets, et sur toute la mécanique en générale.
- 5/ Contrôler périodiquement la tare de l'appareil avec un poids échantillon et si possible à la valeur maximale de l'appareil.
- 6/ La non observation de la procédure décrite ci-dessus ainsi que la mauvaise utilisation de l'appareil entraînera automatiquement la suspension de la garantie.

## V – GARANTIE

- 1/ L'appareil est fourni avec une garantie 2 ans à partir de la date de l'acquisition indiquée sur la facture, en ce qui concerne tout vice de fabrication ou de matériaux utilisés dans sa conception.
- 2/ Pendant la période de garantie les défauts ou vices de fabrication rencontrés seront Réparés ou bien un échange des pièces non conformes sera effectué gratuitement.
- 3/ La garantie du fournisseur n'est pas étendue aux chutes, aux chocs, aux coups reçus par l'appareil, ni à la mauvaise utilisation de celui-ci et non plus à la non-observation des consignes données quant à l'utilisation de l'appareil.

**BP 43 – 77872 MONTEREAU Cédex – Tél : 01 64 70 25 98 – Fax : 01 64 70 25 34 –**

**Web : <http://www.timber.fr>**

RC Montereau 90 B 70 – Siret : B 353 647 241 00010 – Code NAF : 516 K – N° Ident. CEE : FR 64 53 647